

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 juin 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 juin 2017

Publié le 30 juin 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Guillaume RUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Hélène ROY	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Céline TONOT
M. André GERVAIS	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Yves PIAN	Mme Sandrine RICHARD	
Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN	

Membres absents :

M. François DESEILLE	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Chantal TROUWBORST	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mme Louise MARIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Lydie CHAMPION	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Michèle LIEVREMONT	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Philippe BELLEVILLE	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées du Grand Dijon - Représentants de la commune de Quetigny

Par délibérations successives du 18 septembre 2014, du 27 novembre 2014, du 25 juin 2015, du 17 décembre 2015, du 1er décembre 2016, et du 30 mars 2017, le conseil communautaire a approuvé la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole.

Par délibération du conseil municipal du 9 février 2016, la commune de Quetigny a proposé un changement de son représentant suppléant au sein de la CLECT, conformément aux dispositions prévues par le règlement intérieur de cette dernière.

Pour mémoire, les représentants de la commune au sein de la CLECT étaient jusqu'alors les suivants :

- membre titulaire de la CLECT : Monsieur Rémi DETANG ;
- membre suppléant de la CLECT : Monsieur Michel BACHELARD.

Par délibération en date du 9 février 2016, le Conseil Municipal de Quetigny a décidé :

- de confirmer Monsieur Rémi DETANG en tant que représentant titulaire de la commune ;
- de proposer au Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole, la désignation de Monsieur Jean-Marie VALLET en tant que représentant suppléant de la commune.

Pour ce qui concerne les représentants des 23 autres communes, la composition de la CLECT demeure inchangée.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu le règlement intérieur de la commission locale d'évaluation des charges transférées approuvé par délibération du conseil communautaire du 18 septembre 2014 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Quetigny du 9 février 2016 ;

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **de confirmer** la désignation de Monsieur Rémi DETANG en tant que représentant titulaire de la commune de Quetigny au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;
- **de désigner** Jean-Marie VALLET en tant que représentant suppléant de la commune de Quetigny au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;
- **de préciser** que les représentants titulaires et suppléants des 23 autres communes membres de Dijon Métropole demeurent inchangés ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN : POUR : 73

CONTRE : 0

DONT 15 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0